

SE.2

DATE



26 au 27 Mai 2020
15 au 16 Décembre 2020

DURÉE



1,5 jours

PRIX / PERSONNE



780,00 € HT
dont frais CNSO : 12 € HT

STAGE



Inter ou Intra sur site

PERSONNE EXPOSÉE AUX RISQUES LASER (HABILITATION LASER - NIV 2)



IREPA LASER est membre de la Commission Nationale de Sécurité Optique qui garantit la compétence des formateurs, le contenu des formations et le respect d'une charte de qualité. D'autre part des frais sont perçus par la CNSO au titre de l'inscription des participants dans le fichier national des Personnes Exposée aux Risques Laser. (Pour plus d'information, nous contacter).

La maintenance et le réglage sont les premières causes d'accident sur les systèmes laser industriels. Plus que tout autre, les techniciens sont exposés et donc directement concernés par les règles dictées par les normes en vigueur.

PROGRAMME

Principe et propriété de l'émission laser
Les applications industrielles et médicales
Le risque optique : les effets biologiques
Risques associés à la mise en œuvre d'un laser
Réglementation et normalisation
Les limites d'exposition
Mesures de prévention et protection :
- les principes généraux de protection
- les protecteurs contre le rayonnement
- la maintenance : facteur aggravant
Analyses des risques
Contrôle des connaissances

RÉFÉRENCES

Directive Européenne 2006/25/CE du 5 avril 2006
Décret 2010-750 du 2 juillet 2010
Art R.4452-1 à 4452-31 du Code du Travail
Normes NF EN 60825-1



PUBLIC CONCERNÉ

- Personne intervenant à proximité des appareils à laser et ayant accès à des niveaux de rayonnement supérieur à l'Exposition Maximale Permise (EMP).
- Classes autorisées : Toutes les classes.
- Cette personne est responsable de sa propre sécurité.
- Techniciens, réglers de systèmes laser. Personne susceptible d'être exposée à un faisceau laser.



OBJECTIFS

- Identifier les risques généraux inhérents à l'utilisation des lasers.
- Respecter et analyser les consignes de sécurité.
- Adapter les moyens de protection et de prévention.
- Mettre en place les moyens de protection nécessaires en intervention.
- Connaître la réglementation.
- Assurer sa propre sécurité et celle de son environnement.



OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Exposé théorique avec support informatique
- Vidéo, analyse d'une installation.



VALIDATION

- Inscription au fichier CNSO, des habilitations laser.
- Validation du niveau de compétence préparé (Niveau 2) par un questionnaire écrit.
- Remise d'une attestation de formation niveau PERL.